

EDITORIAL.

TNV s'est attribuée trois axes de travail : veille environnementale, information, propositions.

-Veille environnementale : il s'agit d'un travail de surveillance et de prévision des problèmes tels que l'évolution du dossier « carrière », l'urbanisme, les déplacements... A ce titre nous procédons, entre autres, à des audits des différents quartiers de Teyran : cette année nous avons fait, pour la deuxième fois, celui du centre du village et l'avons transmis au maire. Nous sommes aussi à l'écoute des teyrannais : c'est à partir de courriers de particuliers que nous avons été amenés, par exemple, à lancer une enquête sur les odeurs désagréables qui se répandent de temps en temps jusqu'au village. Nous suivons aussi les actions des organismes locaux (mairie, communauté de communes, conseil général, charte du Salaision...) et participons à l'action d'autres associations comme l'ADECNA qui lutte contre les bruits causés par le trafic aérien.

-Information : organisation d'expositions, conférences ou débats et animations autour de thèmes environnementaux. A ce titre, le moment fort de cette année a été la journée « nos déchets ménagers : où vont-ils ? »

Sous la conduite de Janine Sarfati, TNV a aussi organisé plusieurs sorties de botanique et/ou géologie.

-Propositions : A la suite de notre audit du centre du village nous proposons des réaménagements de la place du Ballon et de la cour du Charron pour les rendre plus conviviales ; nous suggérons aussi des réhabilitations : anciens lavoirs, entrée de l'enceinte de Teyran par le Plan de la Croix, tour nord-est. Nous proposons maintenant deux parcours pour étudier la géologie de Teyran (nous avons édité leurs topo-guides). Nous avons bien avancé l'étude d'un deuxième sentier de randonnée pédestre autour du village.

A cela s'ajoutent nos activités récurrentes comme le ramassage de jouets pour des oeuvres caritatives ou les vide-greniers....

Il y a encore beaucoup de travail à faire ; rejoignez TNV pour nous aider, nous amener de nouvelles idées et nous apporter votre énergie.

« NOS DÉCHETS MÉNAGERS : OÙ VONT-ILS ? »

En collaboration avec Familles en Vallée du Salaision, TNV a organisé une journée de réflexion sur ce thème le 4 février dernier. Notre but était de sensibiliser les teyrannais aux problèmes causés par la surproduction d'ordures.

(suite au verso)



Jean Paul Dufour

SOMMAIRE :

Page 2 : « Nos déchets ménagers : où vont-ils ? » ; résumé de la conférence de M. Yves Courtieu.

Page 3 : Commentaire ; chemins de randonnée.

Pages 4 et 5 : Audit du centre du village : constat et propositions commentées par M. le maire de Teyran.

Page 6 : Nouveau parcours géologique.

Page 7 : Entrevue avec M. le maire de Teyran ; covoiturage.

Page 8 : La vie de TNV ; vide-grenier ; graffitis ; humour.

Nos déchets ménagers : où vont-ils ? (suite de la première page)

TNV et Familles en Vallée du Salaison avaient « cassé leurs tirelires » pour obtenir les services de trois animateurs spécialisés qui sont intervenus le matin auprès des enfants de l'école primaire. Nous pensons en effet que nos jeunes sont les premiers concernés par ces problèmes.

Par ailleurs, avec l'aide de la Mairie, la Maison Départementale de l'Environnement, l'ADEME, le GRAINE, Eco-Emballage et la société Varray-Parisi, nous avons organisé une exposition à la Salle des Fêtes. L'après-midi Monsieur Yves Courtieu, maire de Guzargues et responsable des problèmes environnementaux au sein de notre Communauté de Communes, nous a expliqué comment sont traitées nos ordures ménagères (voir compte-rendu ci-contre).

Parallèlement nous avons monté une opération de récupération d'ordinateurs et de téléphones portables : le matériel ainsi collecté a été amené par nos soins à l'entreprise Varray-Parisi (Castelnaud) qui s'est spécialisée dans ce type de recyclage. Notons que ce genre d'entreprise ne travaille pas gratuitement : TNV a pris en charge les coûts.

Si le nombre de participants à la conférence de Monsieur Courtieu fut raisonnable, très peu de teyrannais se sont déplacés pour visiter l'exposition ; est-ce à dire que nos concitoyens sont incollables sur des sujets tels que le tri sélectif et le compostage ? Ou ne se sentent-ils pas concernés par le monde qu'ils laisseront à leurs enfants ?

RÉSUMÉ DE L'INTERVENTION DE M. YVES COURTIEU À LA JOURNÉE « NOS DÉCHETS MÉNAGERS : OÙ VONT-ILS ? »

Monsieur Yves Courtieu, responsable de l'environnement à la communauté de communes du Pic Saint-Loup, a présenté le fonctionnement de la collecte et du traitement des déchets ménagers des teyrannais.

Il a rappelé qu'un budget autonome permettait à la communauté de communes du Pic Saint-Loup, regroupant actuellement 17 communes et 32 000 personnes, d'intervenir depuis de nombreuses années. Dès 1965 une collecte se faisait avec broyage et stockage sur le site du Triadou puis, lorsqu'il y a eu saturation, la création d'une déchetterie a été décidée. Bien qu'aucune solution ne soit parfaite pour traiter les déchets ménagers, le choix de la filière "incinération" a paru la moins mauvaise solution actuellement en attendant de nouvelles formules.

De quoi dispose-t-on aujourd'hui, d'une équipe de 63 personnes (chauffeurs-employés déchetterie - service technique- administratif - d'un parc de plusieurs camions-bennes, tracto-pelle- semi-remorque pour le transport vers Lunel-Viel et Lansargues. Le tri se fait entre recyclables (poubelle jaune) et non recyclables (poubelle verte ou noire) envoyés à Lunel-Viel.

Quelques chiffres : Il y a 10 ans étaient collectés 350 kg par an et par personne, maintenant 500 kg par an et par personne. Depuis que le tri sélectif a

été mis en place dans la communauté de communes du Pic St-Loup, même s'il y a une augmentation du poids global, le tonnage des déchets allant à l'incinération diminue alors que celui des déchets recyclés est en progression.

Plusieurs questions : Comment développer le recyclage en sachant que tous les habitants de ce secteur ne pratiquent pas le tri sélectif (soit ne demandent pas les poubelles adéquates soit n'en s'en servent pas) ? en sachant aussi que le coût de gestion est plus important que celui de l'incinération ? mais en insistant sur le choix d'un meilleur environnement et surtout sur un moindre gaspillage des ressources si l'on augmente significativement le taux de déchets recyclés ? Des efforts d'équipement sont faits avec les 4 déchetteries existantes et les deux en projet (Combailaux et Assas/Teyran). Une plus grande information est envisagée notamment pour inciter le compostage chez les particuliers (**pour se faire livrer un composteur faire le 04 67 55 33 12 ; prix : 12€20**). Si en 2001, 22 000 tonnes de déchets étaient récoltés sur cette zone, en 2004 il y en avait 27 000 à 28 000 tonnes. Mais, lorsqu'il s'agit des ordures ménagères seules, environ 11 000 tonnes en 2001 et 9 000 tonnes en 2004 malgré l'augmentation de la population. De plus le tonnage recyclé est passé de 1400 t en 2001 à 1750 t en 2004. Beaucoup d'efforts restent à faire car le recyclage ne concerne que 15% du total des déchets ménagers. Trouver de nouvelles filières notamment pour le bois et les déchets verts, renforcer la communication, développer un meilleur maillage des déchetteries, améliorer le travail des agents tels sont quelques uns des objectifs de la communauté de communes du Pic Saint-Loup pour le court terme.

Les participants ont ensuite échangé avec Monsieur Courtieu à propos de l'incinération, de l'usine de Lunel-Viel, de la taxation individuelle pour mieux amortir les frais de traitement etc..

Ch. D.



COMMENTAIRE

En gros 15 pour cent des ordures ménagères des teyrannais sont recyclées, le reste est incinéré à Lunel-Viel. Nos élus affirment que c'est une bonne solution ; une tonne de déchets devient, après incinération, 300kg de mâchefers que l'on peut utiliser en partie pour faire des revêtements de chaussée... En fait beaucoup de spécialistes mettent en doute cette méthode (faire « incinération des ordures ménagères » sur Google) : d'une part ces mâchefers sont contaminés par divers polluants et il y a de plus en plus d'opposition à leur utilisation dans les chaussées (voir affaires récentes sur le chantier du tramway de Montpellier...) ; d'autre part on craint de plus en plus les rejets de dioxines que ces incinérateurs génèrent malgré la sophistication des filtres. Même si l'on ne partage pas toutes leurs affirmations, le site internet des opposants à l'incinérateur de Lunel Viel (« Lunel Viel Veut Vivre ») donne des informations instructives à ce sujet.

Bien sûr il n'y a pas de technique miracle pour le traitement des ordures et il y a toujours un compromis pas très évident à établir entre les coûts pour le contribuable et les améliorations pour l'environnement. La solution de l'incinération est souvent celle qu'adopte les élus locaux car la plus évidente à mettre en oeuvre ; il faut un certain courage pour se lancer dans une autre piste... Or il y en a d'autres ! Par exemple, certaines communautés de communes (ex. : Syndicat Centre Hérault) ont basé leur stratégie sur la fabrication de compost de qualité...

Quelle que soit la méthode suivie, il faut améliorer le tri en amont.

C'est un sujet sensible qui n'est pas du seul ressort des élus : il demande un engagement individuel de chaque citoyen, à la fois pour participer à ce tri mais aussi pour suivre l'évolution des techniques et pousser nos élus à mettre en oeuvre les méthodes qui préservent au mieux notre environnement.

J-P D.

CHEMINS DE RANDONNEE.

Afin de poursuivre son travail de création de chemins de randonnée, TNV, après le chemin de la Fontanaride, travaille à un circuit qui pourrait être baptisé chemin des Ponts.

Au départ du stade, à travers le vieux village, l'itinéraire du Pont vieux nous conduirait vers la carrière passant par la croix d'Aubeterre, puis la Mouline avant de revenir par la crête vers le pont romain, la commanderie Templière de Castries, puis retour vers le village de Teyran et le départ.

Une motivation de TNV dans ce dossier est de préserver nos chemins communaux de tout « squattage » ou appropriation illicite.

D'autres chemins sont en préparation et nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution des projets.



AUDIT CENTRE VILLAGE

Durant le dernier trimestre 2005 nous avons sillonné toutes les rues du vieux village. Voici, selon notre appréciation, le résumé de ce que nous avons noté.

ETAT DES LIEUX

-Des voitures partout, aux endroits prévus, mais aussi et surtout n'importe où impunément. Les teyranais n'ont plus de jambes ou ils ne savent plus marcher. Certains soirs il est impossible de circuler place du Ballon : trop de voitures n'importe où.

-Beaucoup d'endroits donnent une impression de « pas fini ».

-Trottoirs : quand il y en a, souvent inaccessibles, ou difficilement, aux poussettes et fauteuils roulants. Des efforts ont cependant été faits sur certains « bateaux » mais il reste beaucoup à faire : bateaux, poteaux électriques, pieds de signalisation, poubelles et voitures.

Imaginez que vous êtes dans un engin à mobilité réduite, vous partez de la rue de la Fontaine, prenez la Grand'rue, traversez la place du Ballon, redescendez la rue du Jeu de Mail puis la rue du Devès ; faites-le et vous verrez le chemin à parcourir pour arriver à une solution acceptable. Ceci n'est qu'un exemple parmi d'autres.

-Profilage de chaussée à revoir à quelques intersections où les voitures basses touchent le sol (devant le 1 place du Commerce, à la sortie de la cour du Charron, au débouché de la rue de la Mer).

-Des stationnements autorisés parfois gênants dans certaines rues étroites.

-Des lignes aériennes EDF et PTT apparentes et moches.

-Des façades et clôtures d'entretien et d'aspect très variable, un laisser faire un peu n'importe quoi pour les maisons nouvelles. Il ne semble pas y avoir de recherche de résultats pour aboutir à quelque chose d'agréable à regarder, digne d'un vieux village. On voit encore trop de murs d'agglos ou de briques non enduits un peu partout dans le village, même sur des ouvrages communaux et dans des endroits encore plus regrettables comme les rues Haute et de l'Eglise, par exemple.

-Manque de plaques de rue aux deux extrémités, remplacer les manquantes et en particulier celle de l'impasse de la Liberté, en la fixant bien, car elle est tentante par les temps qui courent.

-Aménagement des places à repenser.

-Que deviennent les locaux vides dans la rue du Jeu de Mail ?

Nous avons rencontré Monsieur le Maire le 21 mars pour lui faire part de notre constat et de nos propositions : ses commentaires résumés **figurent en gras** au cours des textes suivants.

LES PROPOSITIONS DE TNV :

A réaliser en se définissant des objectifs dans le temps par ordre d'urgence et de possibilités budgétaires

I-Faciles à réaliser mais qui risquent de déplaire :

- Rendre la police active si nécessaire.

MM : elle est déjà très active.

- Ne permettre le stationnement qu'aux places matérialisées au sol.
- Régler l'accès à la poste et à l'école primaire où les places pour handicapés et celles réservées à la poste sont occupées impunément . Un trajet PEDIBUS aménagé dans le village aurait le mérite de régler le problème du stationnement et de faire marcher les enfants et les parents.

MM : les parents d'élèves étudient un tel projet.

- Définir ce que l'on veut faire du village : village rural convivial avec quelques vieilles pierres par exemple.
- Imposer des teintes et aspects de façades :

-regards sur les permis de construire pour éviter par exemple cet immense pignon uniforme, rue du Roc.

-imposer les finitions telles que revêtements de façade sur murs bruts, que la commune donne l'exemple.

MM : dans l'ancien POS le maire n'avait pas de pouvoir sur ce sujet, dans le nouveau (le PLU), ce sera différent et il veillera à ce sujet.

-se poser la question sur la finalité de la démolition de la

maison Toulze (partie du mur d'enceinte du village) Bilan : trois

places de parking, masque infâme en béton pour cicatriser la démolition, rue un peu plus large pour mieux accéder aux deux maisons nouvelles. Etait-ce bien nécessaire de démolir ces vestiges pour faire ça ?



-Compléter les plaques de rues.

MM : beaucoup sont volées et cela coûte cher.

-Au désherbant chimique que l'on retrouve forcément dans les rivières ne pourrait-on pas préférer une solution thermique pour un même résultat sans effets secondaires, ce, au moins, dans les rues.

MM : les services techniques se renseigneront sur le sujet.

II-Faciles à réaliser mais nécessitent quelque argent.

-limiter la vitesse à 30 km/h dans le triangle Grand'Rue, rue du Jeu de Mail, rue du Devès car les trottoirs sont inexistantes ou encombrés et la circulation y est, à notre sens, trop rapide.

MM : oui.

-Faciliter la circulation des piétons et autres à mobilité réduite dans ce quartier en continuant le travail sur les « bateaux », etc...

MM : des travaux ont déjà été faits, d'autres vont suivre pour faciliter la vie des usagers.

-Revoir le profilage des chaussées ou les voitures touchent.

MM : cela fait office de ralentisseur.

-« Finir » certains endroits ; ex : le lavoir (près du monument aux morts) nettoyer les abords et réhabiliter le lieu qui deviendrait un endroit très agréable, arranger le bas de la rue du Roc sur la gauche, nettoyer la parcelle boisée rue des Monuments, de même que celles situées de part et d'autre de la rue des Côtes, etc...

MM : oui.

-Un exemple qui n'a rien à voir avec ce quartier : lorsque que le rond-point coté Montaud a été réalisé, la voie d'accès à la zone artisanale est devenue inutile et a été obstruée par un camion de gravats, voilà maintenant 7 ou 8 ans que le morceau de voirie inutilisé est là et le tas de gravas aussi.

MM : oui, il est prévu de réaménager cet endroit.

III-Réalisables avec la volonté d'aboutir à l'objectif que l'on s'est fixé et que l'on a annoncé, avec aussi de l'argent :



-La cour du Charron : S'il fallait une clôture nous aurions plutôt vu un muret de pierre pouvant servir de banc à la place de ce grillage très laid. Par ailleurs on pourrait imaginer deux rangées de murs de pierre en $\frac{1}{4}$ ou $\frac{1}{3}$ de cercle pour faire un genre de gradins permettant les petits spectacles de lecture. On pourrait ajouter un arbre et quelques bancs.

MM : des matériaux lourds peuvent être gênants, des bancs et un candélabre seront installés.

-La place du Ballon : si la vocation actuelle de l'endroit est d'être un parking, nous la verrions bien interdite à la circulation ou, au minimum, imposition de rouler à très faible allure.

-On pourrait alors penser à : du mobilier urbain agréable, un arbre.

-inciter à l'installation d'un café avec terrasse, à la place des locaux occupés par la police et les services techniques ; qui amènerait de la vie plutôt que des gaz d'échappement.

MM : l'arbre au milieu de la place et un restaurant mais pas forcément à l'endroit proposé sont séduisants

-Que faire de la place de l'Europe, coupée en deux, parking la semaine, déserte en fin de

semaine ?

Pourquoi ne pas en faire un vrai parking qui libérerait la place du Ballon.

-Réaménager la rue de l'Eglise en réhabilitant la voûte de la porte et en incitant les riverains à aller dans le même sens, enlever ou couvrir ces vilaines briques rouges etc...

-Aménager le plan de la Croix : enlever les poteaux EDF, installer quelques bancs, planter des arbres. Ceci permettrait d'avoir une vue sur la porte restaurée, sur les remparts et le paysage alentour.

MM : cela coûte cher mais c'est une bonne idée.

B.T.



NOUVEAU PARCOURS GEOLOGIQUE A TEYRAN.

Notre géologue Janine Sarfati, membre de TNV, a mis au point un deuxième parcours pour découvrir la géologie teyrannaise. Rappelons que le premier se déroule des terrains de foot jusqu'au LIEN et que TNV en a édité un topo descriptif, à la disposition du public intéressé.

Ce deuxième itinéraire commence à la résurgence de la Cadoule, route de Guzargues, au nord de Teyran. On y distingue les étapes suivantes :

1- La source captée : elle est alimentée par le karst des calcaires du crétacé inférieur et se trouve au contact d'une faille oligocène NE-SW.

2- Le néocomien calcaire : c'est un calcaire marin à fossiles et terriers qui forme des marches d'escalier au dessus de la source.

3- Le néocomien marneux : c'est un calcaire marin, un peu jaunâtre, qui affleure dans le lit de la Cadoule en petits bancs de quelques centimètres.

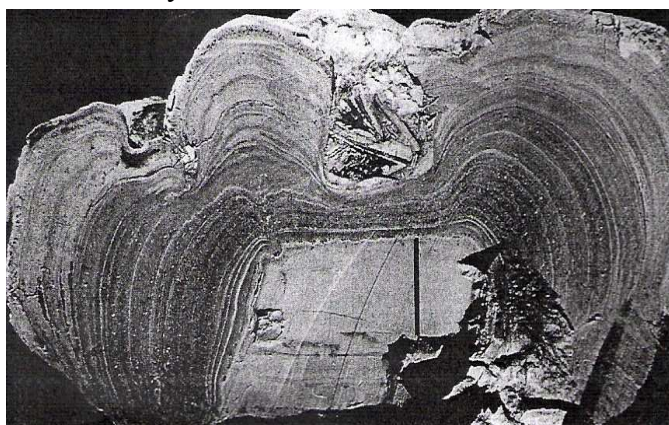
4- La faille : un petit talweg que l'on suit en remontant vers le nord la rend évidente. On y distingue des stries de frottement qui donnent le sens du déplacement.

5- L'éocène supérieur : Il affleure à droite de la faille. Ce sont des argiles et calcaires lacustres à pisolites, un type de stromatolites : ce sont des

constructions dues à la précipitation du carbonate sous l'influence de bactéries et algues en milieu fluviatile. La concrétion est une croûte finement laminée qui se crée autour d'une branche ou brindille. Cela donne des objets ronds, allongés ou aplatis de quelques centimètres à 20-30 centimètres.

6- Les calcaires lacustres à planorbis : Ce sont des calcaires blancs dans lesquels on peut trouver des fossiles de petits escargots plats (les planorbis).

7- Les conglomérats de l'oligocène : De l'autre côté de la route d'accès à la carrière affleurent des conglomérats à galets très bien roulés qui viennent du sud, où se trouvait à l'époque la première chaîne des Pyrénées.



Coupe de stromatolite



ENTREVUE AVEC LE MAIRE DE TEYRAN DU 21 MARS 06.

Nous avons posé au maire les questions qui suivent. Ses réponses ont été résumées.

1- Quid du projet « circulation douce ? »

Réponse du maire : L'étude est en cours. Ce qui va être étudié dans l'immédiat : le secteur le plus difficile du CD 21 (route Teyran-Montpellier), celui qui va du rond-point près du Salaison aux feux de signalisation, près de la Croix. Les aménagements proposés devraient amener à une cohabitation paisible entre les divers usagers (autos, cyclistes, piétons...). Le budget est déjà voté.

2- Aménagement de la route de Vendargues ?

Réponse : Le projet de construction de logements sociaux devrait faire avancer le projet de piste cyclable; On n'envisage pas là un nouveau rond-point mais plutôt un surélévment de la chaussée pour permettre une traversée plus sûre. Toujours dans le cadre du projet « circulation douce », on envisage un aménagement de la rue du Pont Vieux.

3- Aménagement de la RD 21 après le feu, en direction de Montaud ?

Réponse : Pas dans les priorités.

4- Quid du projet d'aménagement, logements commerces, dans la rue du Jeu de Mail ?

Réponse : Etude en cours. Les prix y interdisent les logements sociaux : ce serait des logements privés avec ascenseur. Le nombre de places de stationnement sera calculé pour satisfaire à peu près le nombre de résidents ; il ne faudrait pas compter là-dessus pour désengorger la place du Ballon.

5- Que va devenir le local de la Poste affecté au tri après que ce dernier sera transféré à Clapiers ?

Réponse : Pas encore tranché ; ça dépend du nombre de classes libérées par la baisse des effectifs scolaires (sûrement une classe, peut-être deux en plus de la classe de perfectionnement qui est déplacée à Jacou).

6- Pourquoi y a-t-il tant d'engins motorisés dans la garrigue alors que, en principe, elle leur est interdite ?

Réponse : Le problème est qu'il n'y a pas d'espace de garrigue réservé à ces engins : du coup ils vont n'importe où.

7- La circulation à double sens, rue des Pilles, est dangereuse. Ne pourrait-on pas la mettre en sens unique ?

Réponse : Problème récurrent. Il y aurait une majorité de gens pour ce double sens. On va réparer les parties de chaussée qui forcent à se déporter à gauche.

8- A la fin de l'année le tramway sera à Jacou, pensez-vous prévoir une navette pour y accéder ?

Réponse : C'est du ressort du département mais une navette Teyran-parking de dissuasion ne serait pas rentable.

9- Un marché, place de l'Europe, serait-il envisageable, le mercredi ?

Réponse : Teyran n'a pas la taille suffisante.

10- Pensez-vous mener une action pour que les teyrannais améliorent le tri sélectif ? (Il était apparu à la conférence d'Yves Courtieu du mois de février que nos scores pourraient être bien meilleurs) ?

Réponse : C'est du ressort de la Communauté de Communes. Des actions comme celle de TNV en février vont dans le bon sens.



COVOITURAGE.

En particulier aux heures de pointe, la circulation Teyran-Montpellier-Teyran est un vrai casse-tête : trop de voitures ! En fait la plupart des conducteurs sont seuls dans leurs autos : le covoiturage permettrait de diminuer le nombre de véhicules. Il existe beaucoup de sites internet (certains gratuits), via lesquels on peut trouver des partenaires pour ce covoiturage : on y inscrit en ligne les départs et arrivées des trajets que l'on veut suivre, les horaires approximatifs, si l'on souhaite être conducteur ou passager..., le site vous indique automatiquement les demandes compatibles.

En collaboration avec Famille en Vallée du Salaison nous avons l'intention de mettre sur pied un système de covoiturage sur le trajet Teyran-Montpellier (ou Teyran-parking de dissuasion du Tram à Jacou, lorsque ce tramway sera en fonction). Les personnes potentiellement intéressées sont priées de nous contacter au 04 67 70 50 96 ou dufourh@netcourrier.com et au 04 67 41 33 82 ou famillesenvalléedusalaison@wanadoo.fr

LA VIE DE TNV.

Le CA de TNV a changé après l'Assemblée Générale d'automne dernier : il est maintenant composé de Jean-Paul Dufour (président), Bernard Tripé (trésorier), Pierre Combes (secrétaire), Chantal Delmas et Jean-Jacques Teyssié.

Un problème de santé a empêché Jean-Jacques de participer effectivement aux dernières réunions du CA. Nous avons hâte de le retrouver parmi nous.

Nous rappelons que nos réunions mensuelles du CA (le premier lundi de chaque mois, à la salle de la Chapelle, à 18h) sont ouvertes à tous les membres de TNV. De fait toute personne qui voudraient discuter de problèmes environnementaux y est la bienvenue.

Notre ancienne présidente Claire Bosc a quitté Teyran mais elle nous fait le plaisir de continuer à s'investir dans les activités de TNV.

GRAFFITIS.

Les graffitis fleurissent sur les murs de clôture et diverses parois verticales dans le village.

Teyran Nature Village propose la création de « panneaux d'expression », qui, peut-être, permettraient aux artistes vagabonds de concentrer leurs créations en lieu unique et ainsi d'éviter de créer de désagréables œuvres picturales sur les murs des habitants du village.



VIDE-GRENIER

Dans la très conviviale ambiance habituelle, le vide-grenier de printemps s'est déroulé le dimanche 19 mars à la Salle des Fêtes. Un peu moins de tables réservées que pour le vide-grenier d'automne mais toujours autant de satisfaction de la part des participants.

Pourquoi maintenant cette activité ? Parce qu'elle permet de « recycler » une multitude d'objets qui font le bonheur des uns tandis que les autres, les vendeurs, en tirent un petit pécule. Les jouets et livres d'enfants changent de mains, les objets utilitaires ou de décoration aussi. Enfin cela amène quelques sous à TNV, aidant ainsi à l'organisation de manifestations comme « nos déchets ménagers : où vont-ils ? »

Nous attendons de nombreux stands et visiteurs pour le vide-grenier d'automne, prévu le 5 novembre 2006.

HUMOUR

